

DÉCAPANT POUR SOLS

SECTION 1: IDENTIFICATION

Nom du produit	DÉCAPANT POUR SOLS
Code du produit	16609 / 16610
Utilisation	Décapant pour sols
Restriction d'utilisation	Non disponible
Fournisseur	
Nom	Innu-Science Canada Inc.
Adresse	1777, boulevard Nobel, local F Ste-Julie, QC, J3E 1Z6, Canada
Téléphone	+1 450-922-4666
Fax	+1 450-922-7776
Email de contact	ali.kademi@innuscience.com
Tél. en cas d'urgence	Centre antipoison du Québec (service 24 heures) Québec : (418) 656-8090 Autres régions : (800) 463-5060

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Conseils de prudence

Prévention

Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/visage. Ne pas respirer les vapeurs.

Intervention

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (OU LES CHEVEUX): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage

Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locale, régionale et fédérale



Autres dangers

Sans objet

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	(%) (poids/poids)
Amino-2 éthanol	141-43-5	15% ≤ C ≤ 20%
Sodiosulfonate d'octyle	5324-84-5	1% ≤ C ≤ 3%

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Peau ou les cheveux : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

Yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

Symptômes et effets importants : : Si inhalé : Les symptômes peuvent inclure des maux de tête ou des vertiges. Les vapeurs de ce produit peuvent causer de l'irritation des voies respiratoires supérieures. **Sur la peau** : Le produit cause des brûlures graves. **Dans les yeux** : Ce produit cause des lésions graves.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : Non disponible

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés : Mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique

Agents extincteurs inappropriés : Non disponible

Dangers spécifiques du produit dangereux : Non disponible

Produits de combustion dangereux : Non disponible

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements protecteurs couvrant tout le corps. Éloigner les contenants de la zone d'incendie s'il est possible de le faire sans danger. Refroidir les contenants exposés aux flammes à l'aide d'eau pulvérisée. Éviter que les eaux contaminées s'écoulent vers les eaux de surface et les égouts.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence : Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/visage.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage : Nettoyer immédiatement les lieux contaminés. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention : Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter l'équipement de protection individuelle requis.

Conditions de sûreté en matière de stockage : À l'abri de la chaleur et la lumière directe du soleil. Garder sous clef

Incompatibilités : Ne pas entreposer avec les acides forts.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement sur les produits dangereux (RPD)

Nom chimique	Règlement sur la santé et la sécurité au travail (RSST)			
	VEMP		VECD	
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³
Amino-2 éthanol	3	7.5	6	15

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

VECD: Valeur d'exposition de courte durée

Contrôles d'ingénierie appropriés : Sans objet

Mesures de protection individuelle



Voies respiratoires : Aucune protection respiratoire n'est nécessaire en général.

Peau : Porter des gants résistants aux produits chimiques. Porter des vêtements de protection

Yeux : Porter un équipement de protection des yeux/visage.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide incolore.

Odeur : Inodore

Seuil olfactif : Sans objet

pH : 10.0 - 11.0

Point de fusion/point de congélation : Non disponible

Point d'ébullition : Non disponible

Point éclair : Non disponible

Taux d'évaporation : Non disponible

Inflammabilité : Sans objet

Limite inférieure d'explosivité : Sans objet

Limite supérieure d'explosivité : Sans objet

Tension de vapeur : Non disponible

Densité de vapeur : Non disponible

Densité relative : 1.02 - 1.03

Solubilité dans l'eau : Facilement soluble dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible

Température d'auto-inflammabilité : Non disponible

Température de décomposition : Non disponible

Viscosité cinématique : < 10 cSt

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable dans les conditions normales d'utilisation

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

Risque de réactions dangereuses : Dans les conditions normales d'utilisation et de stockage, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter : À des fins de qualité, entreposer à l'abri de la chaleur et la lumière directe du soleil.

Matières incompatibles : Les acides forts.

Produits de décomposition dangereux : Dans les conditions normales d'utilisation et de stockage, aucune réaction dangereuse ne se produit.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption : Ingestion - Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Non classé toxique par voies orale: DL50 calculée (rat) > 5000 mg/Kg

Non classé toxique par voies cutanée: DL50 calculée (rat) > 5000 mg/Kg

Irritation et corrosion de la peau : Provoque des brûlures graves.

Irritation et lésions oculaires graves : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé sensibilisant respiratoire ou cutané.

Toxicité pour certains organes cibles : Aucun effet connu.

Cancérogénicité : Aucun effet connu.

Toxicité pour la reproduction : Aucun effet connu.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucun effet connu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie aquatique : CL50 calculée: 10 - 100 mg/l

Écotoxicologie terrestre : Non disponible

Persistance et dégradation : Non disponible

Potentiel de bioaccumulation : Non disponible

Mobilité dans le sol : Non disponible

Autres effets nocifs : Non disponible

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des résidus : Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locale, régionale et fédérale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU: UN2491

Appellation réglementaire : Éthanolamine en solution

Classe de danger : 8

Groupe d'emballage : III

Dangers environnementaux : Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

La classification du produit et la Fiche de Données de Sécurité (FDS) ont été élaborées conformément au RPD.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigée par : Innu-Science Canada Inc.

Tél. : (450) 922-4666

Date d'émission : 13 février 2017

